

○ ◆ ► Révétons notre centre-ville



DOSSIER DE CONCERTATION

Le renouveau du centre-ville d'Évry-Courcouronnes

CONCERTATION
DU 28 NOVEMBRE 2022
AU 7 FÉVRIER 2023

#Révétonsnotrecentre-ville



PLUS D'INFORMATION
SUR LE PROJET



Sommaire



	I. Le renouveau du centre urbain d'Évry-Courcouronnes	2
	A. Les ambitions	2
	B. Les dynamiques en cours	4
	C. Un plan guide pour fixer le cap	6
2	II. Une première phase de travaux	8
	A. Les objectifs visés	8
	B. Les grands axes	8
	C. Les scénarios d'aménagements	13
	III. Le projet en un clin d'œil	15
	IV. Le déploiement d'une démarche de concertation	19
	A. Une première phase de concertation préalable	19
	B. Une nouvelle phase qui s'engage	20

I. Le renouveau du centre urbain d'Évry-Courcouronnes

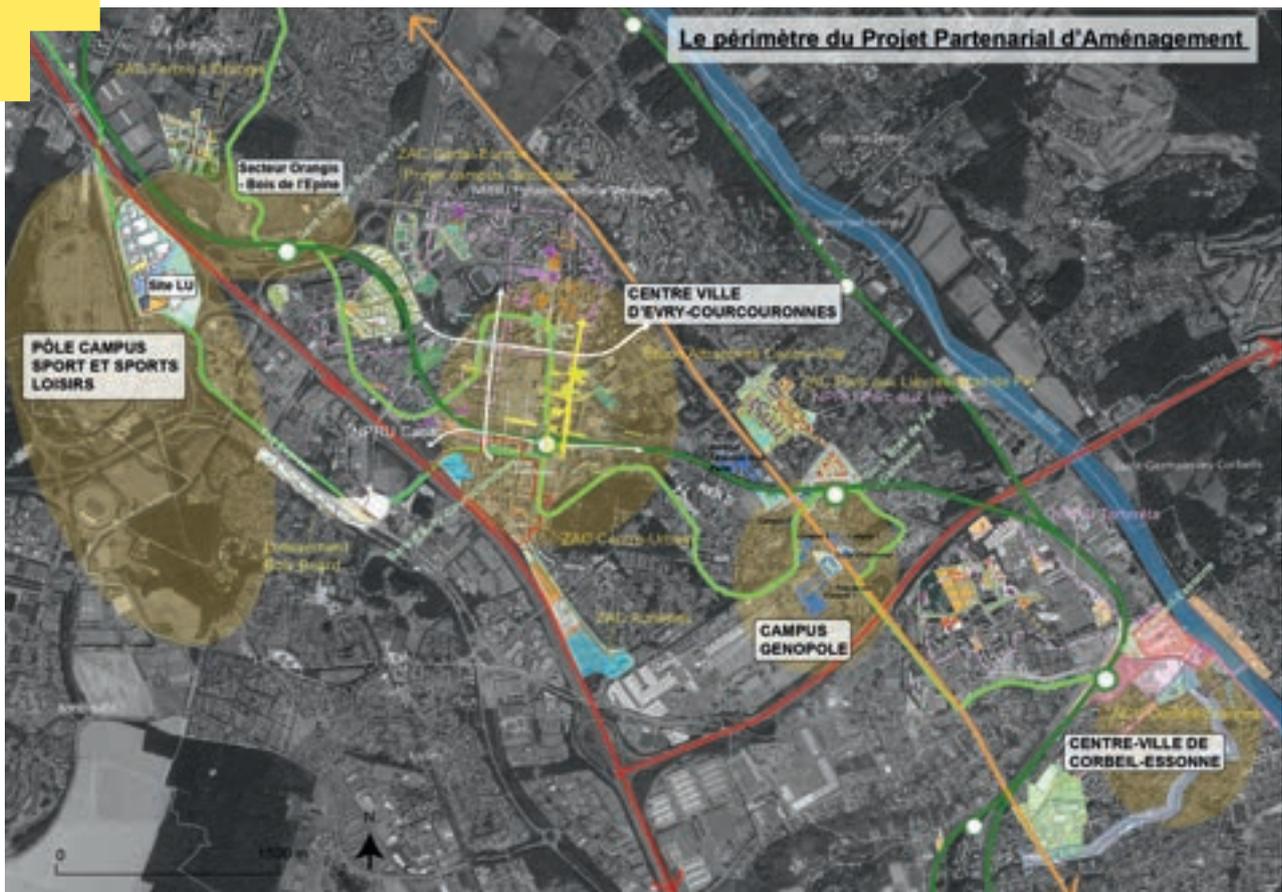
A. Les ambitions

Évry-Courcouronnes, ville nouvelle, a constitué un **véritable laboratoire urbain**. La démarche des Villes Nouvelles a en effet été l'occasion d'explorer et d'imaginer de nouvelles modalités d'habiter et de se déplacer en ville. Avec l'essor de la voiture, la question de la **séparation des flux des piétons et des véhicules** a conduit à imaginer des **superpositions d'espaces**, dont le centre-ville d'Évry-Courcouronnes est emblématique. En bas, les voitures, en haut les piétons, reliés par un réseau de dalles, de passerelles, de cheminements et d'escaliers, comme garantie d'une plus grande sécurité et d'une plus grande commodité. Au cœur de ces espaces nouveaux, on trouve aussi des îlots de verdure, aménagés avec des tables et du mobilier urbain, une offre culturelle et commerciale de proximité et imbriquée.

50 ans plus tard, partant du constat que **le principe d'une ville tridimensionnelle n'a pas survécu au principe de réalité**, il est décidé de **rénovier le centre-ville en profondeur**. En effet, l'empilement des niveaux a rendu difficile la lecture des circulations et a fermé les espaces sur eux-mêmes : à côté d'un pôle structurant – le secteur dit de l'Agora – vivent d'autres pôles qui ne communiquent pas entre eux.

Les visiteurs et les usagers ne voient pas la vie qui se joue à une centaine de mètres d'eux. Ce **manque de visibilité et de lisibilité** dans les déplacements a pu contribuer à développer un sentiment d'insécurité, avec des cheminements empruntés par les seuls habitués. La commune d'Évry-Courcouronnes dispose des ingrédients pour faire centre, pour autant aujourd'hui, tout l'enjeu est de « **faire ville** ».

Aussi, une **démarche partenariale très ambitieuse** a été engagée en 2019 par la Ville d'Évry-Courcouronnes et la communauté d'agglomération Grand Paris Sud pour **redynamiser le centre urbain**. La requalification du centre-ville porte en effet des enjeux qui vont au-delà du territoire communal : Évry-Courcouronnes est une des polarités majeures de l'agglomération et son rayonnement va contribuer à conférer une **véritable dimension métropolitaine au territoire**, en lien avec le développement de ses autres polarités. Les grands acteurs institutionnels tels que l'État, la Région Ile-de-France et le Département de l'Essonne soutiennent par ailleurs le projet, notamment sur le plan financier.



4 Le centre-ville d'Évry-Courcouronnes, une des polarités majeures du territoire

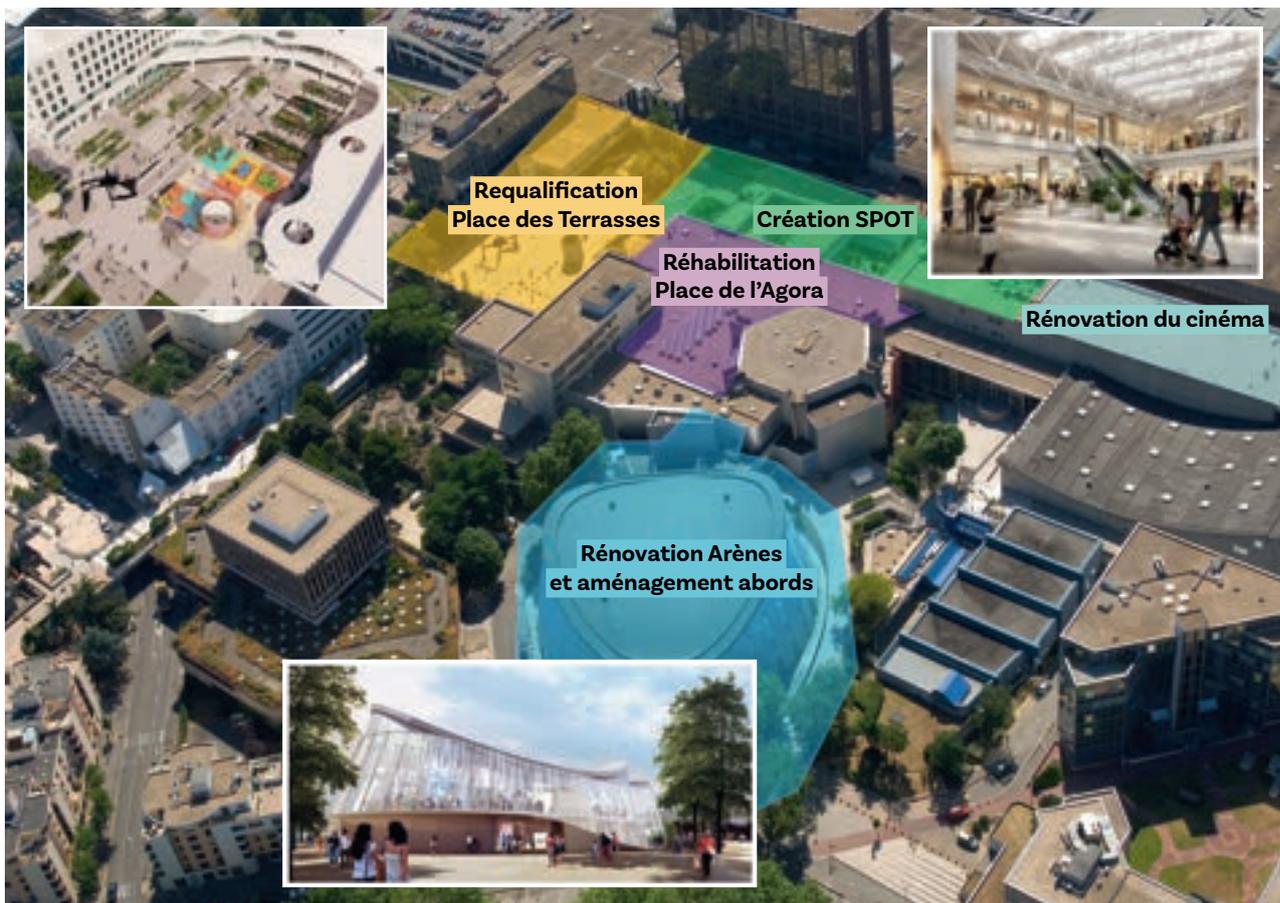
Les collectivités sont accompagnées dans ce projet par une maîtrise d'œuvre urbaine composée des prestataires suivants : Atelier Xavier Lauzeral (architecte-urbaniste), Attitudes Urbaines (programmiste), Praxys (paysagiste), ETC (mobilités), OGI (bureau d'études techniques) et FMVT (sécurité préventive).

B. Les dynamiques en cours

De nombreux projets en cours participent de la redynamisation du centre-ville :

	Maîtrise d'ouvrage	Descriptif des travaux	Superficie concernée	Calendrier des travaux
Rénovation des Arènes de l'Agora	CA GPS	Reprise de la structure du bâtiment en l'ouvrant sur le quartier en créant notamment un déambulatoire vitré toute hauteur / Refonte complète des gradins (fixes et rétractables), avec une augmentation des capacités d'accueil qui passe à un effectif maximal de 3028 personnes / Flexibilité de la salle et rapidité de modifications de configurations	Pas de création de surface	2020-2023

	Maîtrise d'ouvrage	Descriptif des travaux	Superficie concernée	Calendrier des travaux
Requalification de la place des Terrasses	CA GPS	Réfection complète de l'étanchéité et des revêtements / Réaménagement total de la place avec modification des accès au site propre / Modernisation de l'éclairage public et de la signalétique	Pas de création de surface	2023-2024
Requalification de la place de l'Agora	CA GPS (MOA déléguée à SCC - gestionnaire LSGI)	Rénovation des façades / Rénovation du sol / Démolition de l'aire libre / Réaménagement de l'entrée vers le centre commercial / Agrandissement de la verrière d'entrée dans le centre commercial / Refonte complète de la signalétique	Pas de création de surface	Mars 2022 - mi-2023
Création d'une zone de restauration (Le Spot) et rénovation du cinéma www.le-spot-gps.fr/evry/	LSGI (propriétaire Évry2)	Création d'une place couverte occupée par des terrasses et des restaurants en lieu et place de bureaux vacants / Réaménagement et/ou redécoupage des restaurants existants au niveau / Transfert de l'accès au cinéma	Surface existante : 116.776 m ² Surface créée : 2.275 m ² Surface créée par changement de destination : 3.124 m ² Surface supprimée : 3.254 m ² Surface totale : 118.921 m ²	Décembre 2021 - septembre 2023
Extension du Tribunal	Ministère de la justice	Construction d'un nouveau bâtiment (comprenant deux nouvelles salles d'audiences pénales et leurs espaces publics attenants, deux étages de bureaux, ainsi qu'un sous-sol partiel) et extension de l'attente gardée existante (aussi appelée « petit dépôt ») / mise aux normes accessibilité des bâtiments existants / réfection du parvis d'accès et du parking utilisateurs	Surface existante avant travaux : 13.729 m ² Surface créée : 2.705 m ² Surface totale : 16.434 m ²	2023-2024
Tzen4 tzen4.iledefrance-mobilites.fr/	IDFM	Nouvelle ligne de bus performante circulant sur une voie dédiée sur une grande partie de son tracé. Il remplacera la ligne 402 sur 14 km entre « La Treille » à Viry-Châtillon et la gare RER de Corbeil-Essonnes. Il desservira 5 communes : Viry-Châtillon, Grigny, Ris-Orangis, Évry-Courcouronnes et Corbeil-Essonnes		Mise en service : 2024
T12 tram12-express.iledefrance-mobilites.fr	IDFM	Le tram-train T12 reliera Massy à Évry-Courcouronnes. Ses 16 stations desserviront 12 villes et de multiples projets urbains		Mise en service : 2023/2024



6

La réalisation de la première tranche de travaux opérés dans le cadre du projet du centre urbain, associée à la sortie opérationnelle des projets en cours, permettra ainsi de créer un **réel effet levier** et d'**amorcer la transformation du centre urbain**, amplifiée par l'arrivée en 2023/2024 de transports structurants que seront le Tzen4 et le Tram T12.

C. Un plan guide pour fixer le cap

La réalisation d'une étude urbaine, initiée en 2020, a permis d'aboutir à un **plan guide stratégique pour le centre urbain d'Évry-Courcouronnes**.

Dans ce cadre, **4 secteurs d'intervention**, ont été définis :

- Agora – Terrasses – Mazières
- Passages
- Gare – université – butte creuse – allée Jacquard
- Centre commercial.

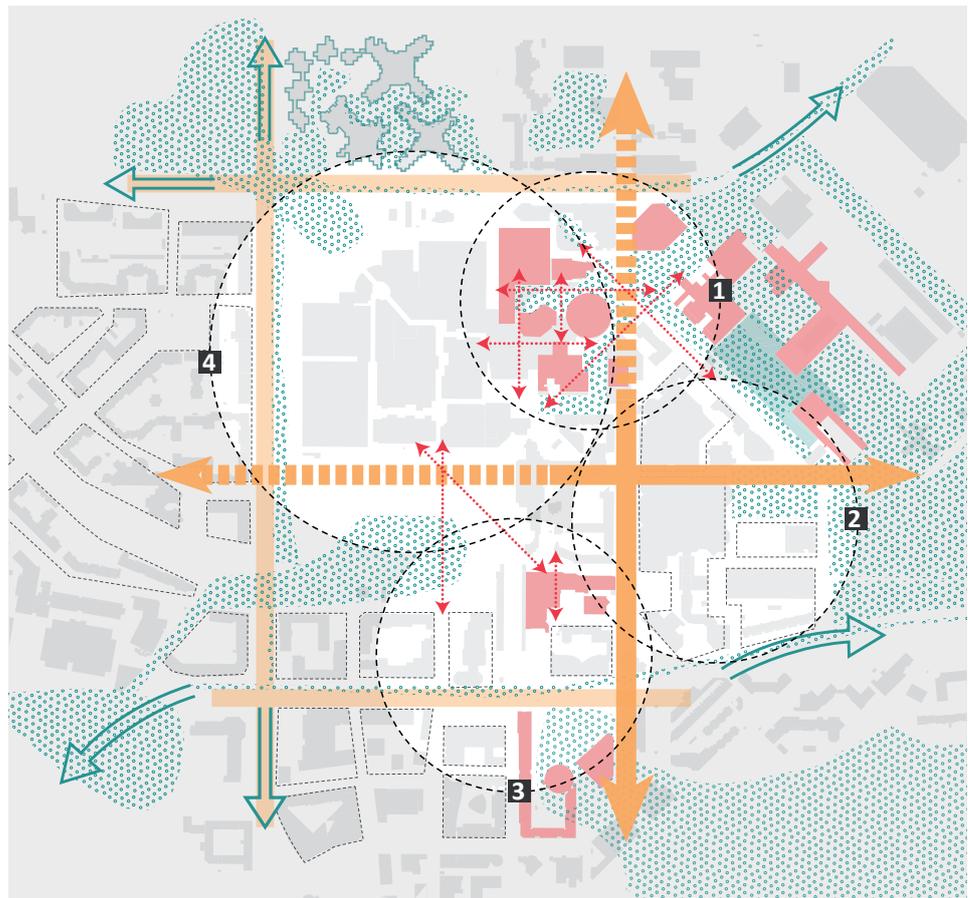
Considérant les dynamiques déjà en cours sur le **secteur Agora-Terrasses-Mazières** (rénovation des Arènes / requalification de la place des Terrasses et de la place de l'Agora / création d'une zone de restauration et rénovation du cinéma dans le centre commercial Évry2 - cf. descriptif pages 14/15) et la maîtrise quasi exclusive du foncier par les collectivités publiques, il a été décidé d'intervenir sur ce secteur en premier lieu. Par conséquent, c'est sur ce **premier secteur opérationnel que portera la concertation**.

GRANDS ENJEUX

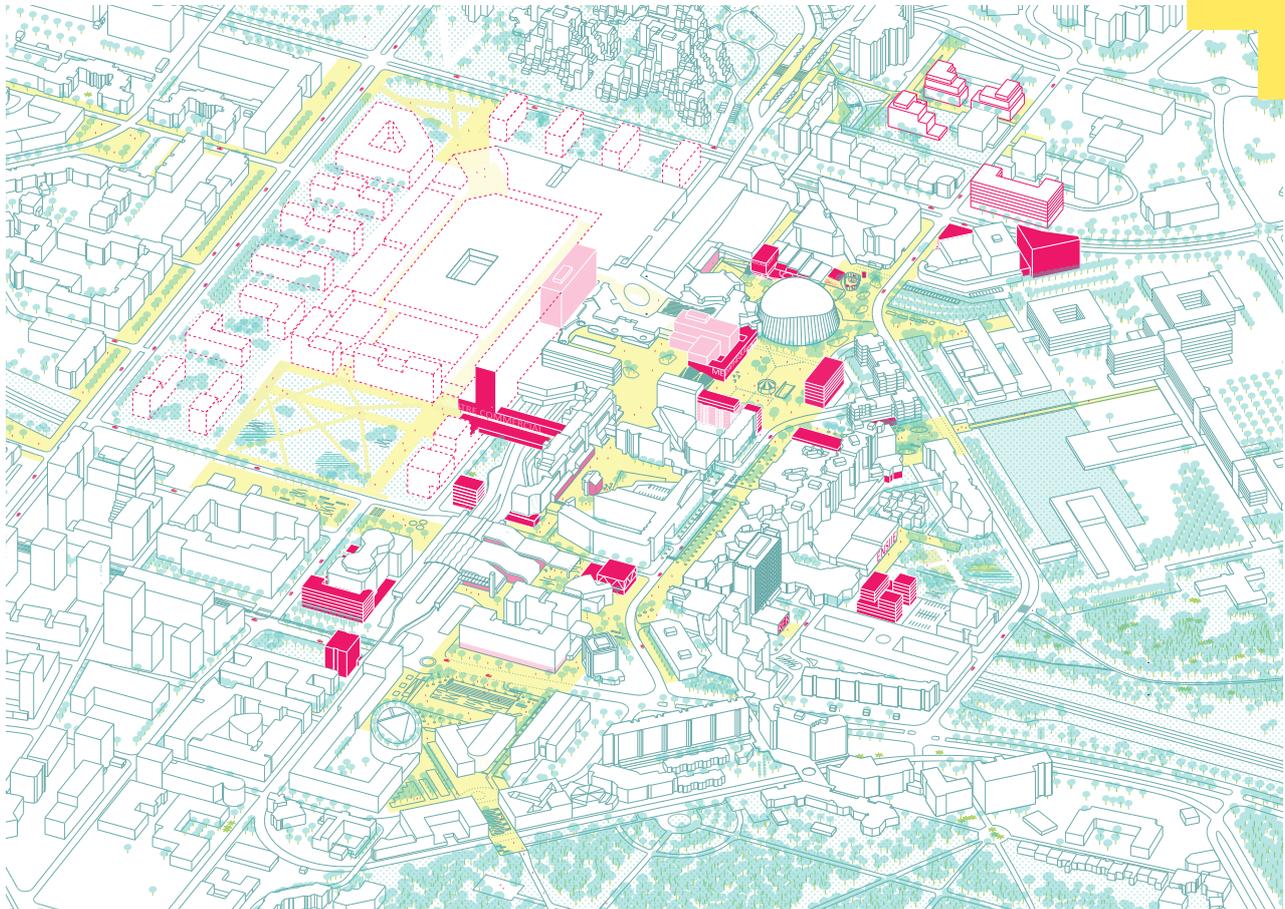
-  **(Re)-Qualifier** le cœur de la Ville-Nature
-  **(Ré)-Aménager** les interstices entre le cœur d'agglo et les quartiers voisins (Pyramides et Canal)
-  **(Ré)-Orienter** les grands équipements et associer chacun d'eux à des places et parvis générateurs d'urbanité
-  **(Ré)-Profiler** les boulevards

ATELIERS SECTORIELS

1. Terrasses - Agora - Blaise Pascal - Mazières
2. Passage - Résistance - Henry Fabre
3. Centre commercial
4. Gare - Université



Thèmes et Secteurs d'intervention - Atelier Xavier Lauzeral



Plan guide - Atelier Xavier Lauzeral

II. Une première phase de travaux

A. Les objectifs visés

Si le centre-ville d'Évry-Courcouronnes possède de nombreuses qualités et aménités, **le sentiment d'urbanité et la convivialité y font cependant défaut**. Comme évoqué précédemment, le principal point faible identifié tient en l'absence d'un véritable centre-ville et à l'illisibilité de différents espaces, résultant essentiellement de la conception de la ville nouvelle, avec ses multiples niveaux, passerelles, dalles, etc.

Ainsi, le plan guide questionne le principe de la ville tri-dimensionnelle en rompant avec le principe d'une ville à la troisième dimension, pour **revenir dès que cela est possible au « sol naturel »** en créant ou recréant des parcours les plus simples et continus possibles.

Le plan guide s'attache néanmoins à conforter deux principes initiaux de la ville nouvelle :

- **Réactiver le concept de ville nature**, en cohérence avec les enjeux actuels de renaturation et de (re-)construction de villes plus durables, et plus confortables pour faire face aux changements climatiques à l'œuvre et à venir,
- **Poursuivre la fabrication d'un centre-ville classique en confortant**, reconfigurant et densifiant le maillage des espaces publics.

Au total, deux orientations fortes à retenir : **recréer un axe central nord/sud au droit du cours Blaise Pascal prolongé et renforcer la polarité du secteur Agora-Terrasses-Mazières**, situé à la croisée des équipements sportifs, culturels, de la cité administrative et judiciaire et du centre commercial, éléments constitutifs d'une centralité forte.

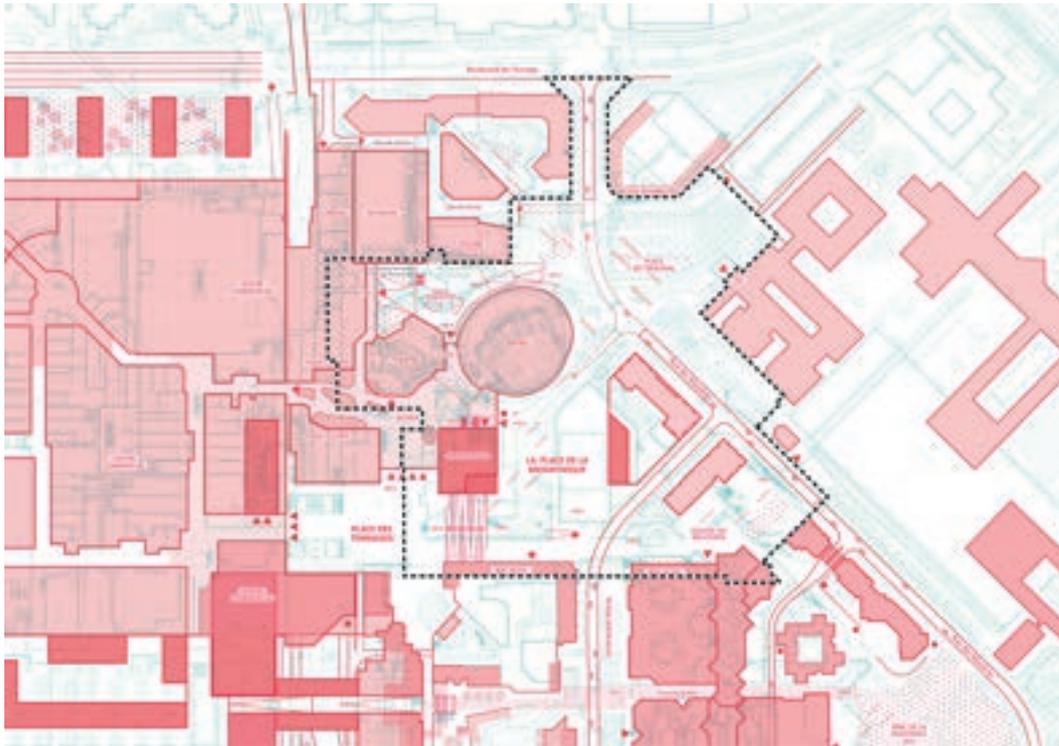
8

B. Les grands axes

Les grandes lignes du projet sur le secteur Agora-Terrasses-Mazières sont ainsi les suivantes :

- extension (piétonne) du cours Blaise Pascal avec la démolition de l'immeuble ex-Poste et d'une partie de l'allée des Terrasses permettant de créer une artère centrale de la mairie jusqu'à la rue des Mazières, et de donner à voir tous les attracteurs présents dans la centralité,
- démolition de locaux sis patio des Terrasses, de l'ex-crèche de l'Agora, d'une partie du parking des Terrasses et de 2 commerces sis allée des Terrasses pour créer un vaste espace public ouvert et attractif à la croisée du cours Blaise Pascal, de la place des Terrasses et des Arènes (nouvelle place de la médiathèque),
- mise en scène des équipements existants qui sont aujourd'hui repliés sur eux-mêmes (Arènes, médiathèque, piscine, patinoire, Tribunal, Spot, etc.) avec notamment le retournement de la médiathèque vers la nouvelle place,
- requalification d'espaces publics avec notamment la reconquête du parvis du Tribunal, aujourd'hui dédié au stationnement,
- insertion de la nature en ville avec la végétalisation des nouveaux espaces,
- apaisement de la circulation avec le passage en zone 30 de certaines portions de voirie (parties cours Blaise Pascal et rue des Mazières)
- création d'un nouvel accès au parking Terrasses depuis la future place,
- création d'un nouvel îlot dont la programmation reste à définir.

Le périmètre global d'intervention sur le secteur Agora-Terrasses-Mazières est figuré sur le plan ci-dessous (en pointillé) et représente une **superficie de 5,28 ha**.



Plan guide - Atelier Xavier Lauzeral

PRINCIPES :

1. GRANDE LIAISON NORD-SUD

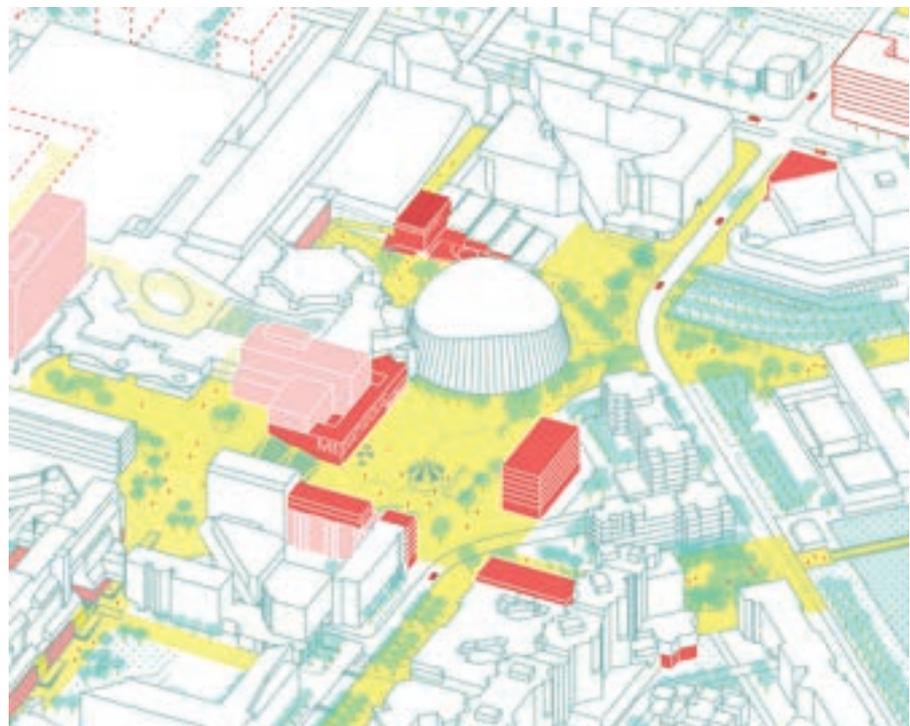
Entre le quartier des Pyramides, les équipements de l'Agora et la préfecture au Nord, et le parc des Coquibus, la place de la Mairie et la gare au sud. Cette liaison est effectuée en élargissant le cours Blaise Pascal, axe support des centralités.

2. METTRE EN SCÈNE LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS

Il existe une densité programmatique, des équipements d'ampleurs mais le cadre urbain ne va pas avec (relation d'adossement, manque de visibilité, difficulté d'accès).

3. CRÉER UN RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS

La Grand Place, la Place des Terrasses, le cours Blaise Pascal, le square de la Préfecture, le parvis du Tribunal et le parvis de l'Agora Sport.



La communauté d'agglomération Grand Paris Sud porte la maîtrise d'ouvrage sur ce secteur.

La démolition de l'immeuble de la Poste et des locaux du patio des Terrasses va nécessiter la **relocalisation** des activités présentes. Certains immeubles existants bordant la future place vont faire l'objet d'un travail minutieux d'adaptation de leur niveau rez-de-chaussée.

ZOOM

stationnement

La démolition d'une partie du parking des Terrasses va engendrer la **suppression de 182 places de stationnement**. Aussi, une **étude de stationnement** a été réalisée courant 2022 pour faire un état des lieux, une évaluation de l'impact de la suppression de places et une estimation de l'impact des projets en cours

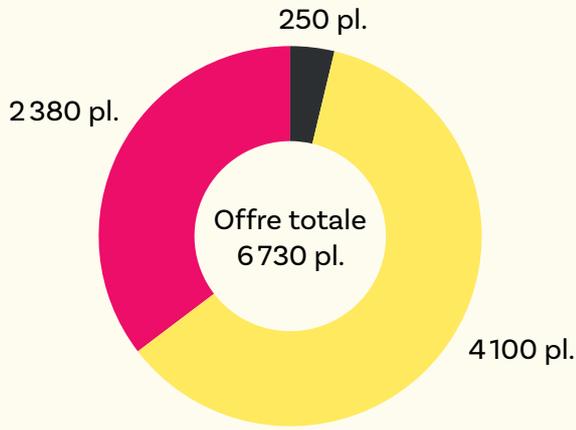
sur la demande dans le quartier en prenant en compte l'évolution de l'offre.

S'agissant de l'état des lieux, il en résulte une **offre de stationnement très abondante** à l'échelle du quartier, répartie de la manière suivante :



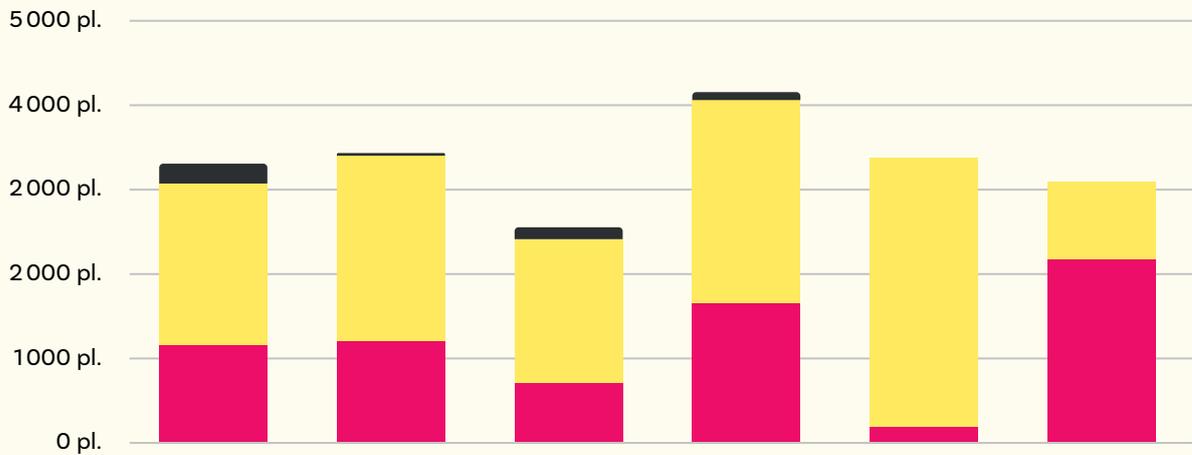
- ❶ Parking Patinoire : 226 pl.
- ❷ Parking Terrasse : 506 pl.
- ❸ Parking de la Poste : 77 pl.
- ❹ Parking Passage clos : 234 pl.

- ❺ Parking Passage public : 551 pl.
- ❻ Parking Sabatier : 863 pl.
- ❼ Places sur voirie : env. 250 pl.
- ❽ Parkings du CC Évry 2 : 4 100 pl.



Quelle que soit la période de la semaine, il reste toujours au moins 3090 places disponibles dans le quartier. Quelle que soit la période de la semaine, l'offre de stationnement du centre commercial est systématiquement la plus sollicitée. En cours de semaine, c'est dans les parkings du centre commercial qu'il y a le plus de places disponibles. Ce constat s'inverse le samedi où les parkings appartenant à la communauté d'agglomération Grand Paris Sud (délégation Effia) offrent le plus de places disponibles.

■ Voirie ■ Parking GPS ■ Parking du CC



	Demande	Offre restante	Demande	Offre restante	Demande	Offre restante
	Jour de semaine en journée		Jour de semaine en soirée		Samedi après-midi	
■ Voirie	230	20	155	95	0	0
■ Parking du CC	1900	2200	1700	2400	3200	900
■ Parking Effia	1170	1210	710	1670	190	2190
Total	3300	3410	2565	4165	3390	3090

ZOOM

stationnement

Concernant l'impact du projet sur le stationnement, il apparaît que la suppression de places tel que cela a été envisagé a **une incidence quasi nulle** et très localisée sur les conditions de stationnement dans le quartier.

Concernant l'estimation de l'impact des projets en cours sur l'offre de stationnement du quartier, celui-ci est largement en mesure d'accueillir la demande générée par les événements des Arènes de l'Agora ainsi que par la création.

En conclusion, **l'offre actuelle du quartier est très largement excédentaire. Les évolutions à venir n'auront donc pas d'impact significatif sur les conditions de stationnement dans le quartier.** La demande liée à des événements exceptionnels pourra être gérée sans problème avec l'offre actuellement disponible.

Une offre supplémentaire à celle disponible à proximité immédiate (parkings Patinoire et Terrasses) pourra par ailleurs être mobilisée. Les deux principales opportunités sont les suivantes :

- Le parking Sabatier (> 670 places disponibles en tout début de soirée)
- Les parkings du centre commercial (> 2400 places disponibles en tout début de soirée).

Ces conclusions contredisent le vécu des riverains. Plusieurs éléments peuvent expliquer ce décalage :

- Une offre saturée sur voirie en journée,
- L'offre est très largement payante dans le quartier,
- Les accès, piétons et routiers, aux parkings sont souvent peu lisibles,
- Compte tenu de la forme urbaine relativement complexe du quartier, de nombreux riverains n'ont probablement pas une connaissance exhaustive de l'offre disponible.

Aussi, des pistes d'amélioration sont à l'étude comme profiter du réaménagement du centre urbain pour rendre les accès piétons et routiers des parkings sous dalle (Patinoire, Terrasse et Passage) plus visibles et plus lisibles. Pour gérer les situations de demande exceptionnelle en lien avec l'activité des Arènes de l'Agora d'Évry, il s'agira d'améliorer les cheminements piétons et leurs jalonnements, notamment entre le parking Sabatier et le reste du centre-ville, et/ou, de mobiliser l'offre de stationnement du centre commercial lors de ses creux de fréquentation.

Par ailleurs, une étude de circulation sera réalisée sur le fonctionnement et le calibrage des futures voies.

C. Les scénarios d'aménagements

Plusieurs scénarios d'aménagement sont en cours d'étude sur la place de la Médiathèque, et soumis à concertation :

► Végétalisation

Pour des raisons phytosanitaires et d'incompatibilités techniques, certains arbres (23) devront être abattus. Mais une majorité (29) pourrait être conservée, dans le cas d'un premier scénario. En effet, 2 scénarios (présentant chacun des avantages et des inconvénients) sont envisagés en termes de végétalisation : conserver les arbres existants ou repartir de zéro.



Conservation des arbres

○ Scénario 1 - Conserver les arbres existants

Cette option, en conservant au maximum les arbres existants, offre un couvert arboré important dès la livraison de ce nouvel espace public, tout en permettant de déployer de l'événementiel sur la place. Cependant la conservation des arbres, qui se trouvent à des niveaux différents, oblige à créer des buttes qui peuvent constituer un obstacle au cheminement et à la vue.



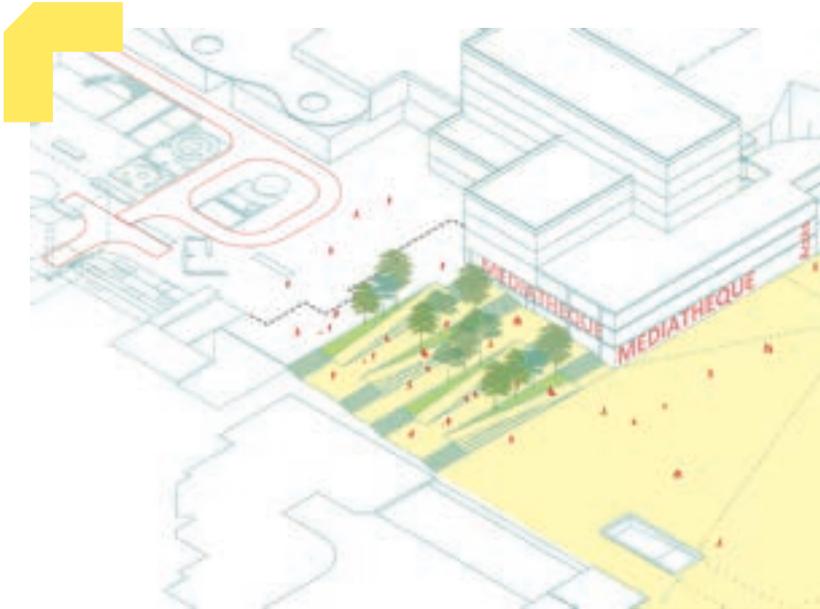
Nouvel aménagement

○ Scénario 2 - Une place aménagée en ne tenant pas compte des arbres existants

Cette option offre une plus grande liberté dans l'aménagement de la place, en termes de circulations et de plan de plantation notamment. Elle permet par ailleurs de préserver l'ensoleillement et les percées visuelles vers les grands équipements du secteur (Arènes, centre commercial, etc.). Cependant, les arbres plantés auront au départ une taille inférieure aux arbres existants : il ne sera donc pas possible d'obtenir un couvert végétal important et l'effet rafraîchissant associé à court et moyen terme.

► Circulation entre place haute (place des Terrasses) et place basse (place de la Médiathèque)

Les deux places ne seront pas à la même hauteur. Un écart de dénivelé de 4,5m est attendu. Plusieurs options peuvent être envisagées pour aller de l'une à l'autre.

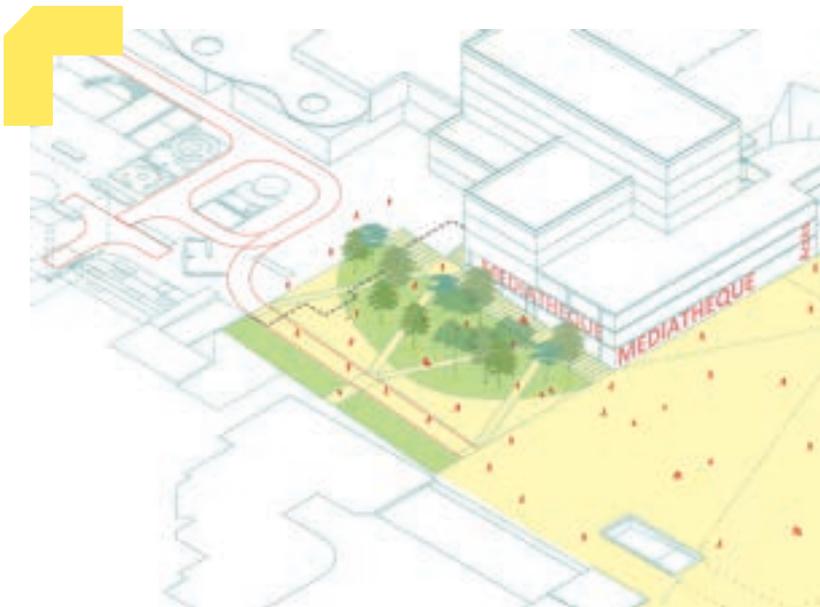


De grands emmarchements

○ Scénario 1 - De grands emmarchements jardinés

Cette proposition offre de grandes possibilités d'assises, des gradins et des jardins. Si elle permet de conserver une capacité maximale pour le parking qui se trouve au-dessous, les emmarchements créent une discontinuité et rupture entre les 2 places

14



Un parvis en pente

○ Scénario 2 - Un parvis en pente

Cette proposition apparaît comme un mix entre des emmarchements et une grande rampe : elle offre une transition plus douce avec la place des Terrasses et peut également être végétalisée, toutefois la question des usages sur cette pente peut être posée (pas d'effet gradin pour assister à des évènements par exemple, croisement flux piétons et Personne à Mobilité Réduite, risque de mésusages, etc.)

► Animation de la place

Cette place est un espace nouveau dans le centre-ville qui dispose d'un fort potentiel en termes d'animation du fait de sa localisation et de sa proximité avec de nombreux équipements (Arènes, Patinoire, Centre Commercial etc.). Il s'agit cependant de réfléchir à comment « faire vivre » cet endroit.

III. Le projet en un clin d'œil

Les études réalisées confortent l'idée que **l'empilement des niveaux a rendu difficile la lecture des circulations et a fermé les espaces sur eux-mêmes**. Il s'agit donc d'abord à renouer avec le **principe de la ville passante**, autrement dit une ville agréable, dans laquelle les espaces publics sont à la fois des espaces de flux et des espaces de vie, de rencontre, de convivialité. L'idée est de créer les conditions d'un ralentissement des piétons pour leur permettre d'habiter et de s'approprier autrement l'espace public. Au-delà, le projet devra permettre de retrouver un **centre-ville attractif et animé**, que l'on choisit pour se cultiver, se former, se divertir, travailler, se rencontrer, consommer, flâner ou encore s'amuser.

Concrètement, les actions principales menées dans une **première phase de travaux** (2024-2027) seront les suivantes :

- Démolition de l'immeuble de la Poste et de locaux à proximité,
- Démolition de passerelles (une partie de l'allée des Terrasses),
- Création d'espaces publics végétalisés (future place de la médiathèque, parvis du Tribunal, parvis AgoraSports) et connexion avec les espaces publics existants,
- Mise en scène et ouverture des équipements publics et privés vers l'espace public (médiathèque, Arènes de l'Agora, centre commercial, future zone de restauration, etc.),
- Prolongement et confortement de l'artère majeure du centre-ville, le cours Blaise Pascal.

ZOOM sur la création d'une nouvelle place au cœur du centre-ville

La place de la médiathèque : la démolition de l'immeuble de la Poste, que la ville a acquis en février 2022, va permettre de libérer de l'espace pour créer une nouvelle place et ainsi ouvrir une perspective dans le prolongement du cours Blaise Pascal, la principale rue commerçante du centre-ville.

Reliée à la place des Terrasses par de larges emmarchements/rampes, elle permettra de reconnecter les équipements majeurs du centre-ville dont font partie la salle de spectacles Les Arènes de l'Agora, la médiathèque intercommunale, la piscine et la patinoire.

Plusieurs scénarios d'aménagement sont à l'étude concernant la place de la médiathèque, et soumis à concertation.



Vue actuelle cours Blaise Pascal

16



Perspective cours Blaise Pascal – Lou Kat



Vue actuelle secteur Poste, patio des Terrasses



Perspective future place de la médiathèque - Lou Kat



Vue actuelle entrée du Tribunal



Perspective futur parvis du TGI - Lou Kat

IV. Le déploiement d'une démarche de concertation

A. Une première phase de concertation préalable

Dès le début des réflexions, il a été souhaité **entendre les acteurs concernés par le projet, à savoir les habitants de la ville d'Évry-Courcouronnes, les étudiants, les actifs ou encore les personnes de passage.**

Ainsi, un **questionnaire** a été mis en ligne entre le 14 décembre 2020 et le 5 mars 2021. Accessible depuis le site de la Ville, il a fait l'objet d'une communication par voie d'affichage, notamment sur les bus et abribus, un relais dans le journal municipal et une campagne sur les réseaux sociaux et les mailing listes de la ville.

Ce questionnaire, mis en place dans l'objectif d'informer et de présenter les grands principes du projet, notamment au travers de zooms sur les sites à forts enjeux (Agora-Arènes-Médiathèque, Cours Blaise Pascal et gare), a permis de recueillir **484 contributions** comportant l'avis des participants sur ces propositions et l'expression de préférences en matière d'ambiance.

En synthèse ci-après, les apports souhaités au projet d'aménagement du centre-ville :

- Les participants dans leur grande majorité ont exprimé un souhait fort de **nature** en ville.
- Les citoyens ont fait part de leur demande de **certaines aménagements et aménités urbaines** pour redynamiser le centre-ville : des jeux pour enfants, des points d'eau dans les parcs, des espaces de sport en plein air, des aménagements et services dédiés à la jeunesse.
- Les participants ont également manifesté leur intérêt pour la **mise en place d'animations** dans le centre-ville et ont fait part de leur attachement au marché qui anime la ville et les quartiers.

Par la suite, des stands se sont tenus sur l'espace public en juin 2021 (9 juin et 16 juin) pour présenter et échanger sur le plan guide.



Extrait panneau concertation

B. Une nouvelle phase qui s'engage

Au fur et à mesure de l'avancée du projet, **la volonté est de continuer à associer l'ensemble des acteurs concernés par le projet : habitants, salariés, étudiants, etc. pour que celui-ci réponde au mieux aux besoins et attentes exprimés.**

Une **nouvelle dynamique de concertation** s'engage donc avec les objectifs suivants :

- informer sur l'avancée du projet,
- permettre l'appropriation du projet et sa compréhension,
- permettre de s'exprimer,
- enrichir le projet.

Le projet prévoit la création d'une nouvelle place majeure dont les contours ont été dessinés mais plusieurs aspects restent à définir pour qu'elle soit la plus adaptée à ses futurs usagers : quelle végétalisation ? quelle programmation pour faire vivre cette place ? comment rejoindre au mieux la place des Terrasses ? Ce sont autant de questions auxquelles la concertation tentera de répondre.

La période de concertation qui s'ouvrira **le 28 novembre 2022 pour se terminer le 7 février 2023** sera jalonnée par plusieurs événements participatifs :

- **des réunions publiques**, qui seront annoncées sur les sites internet de la commune d'Évry-Courcouronnes et de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, par affichage et par voie de presse.
- **des rencontres variées** dont les modalités seront précisées en temps voulu. Ils devront permettre d'aider à appréhender le projet de manière concrète et illustrée (avec une balade sur site par exemple), et de recueillir des propositions à partir de l'expertise d'usage et en stimulant la réflexion (ateliers cartographiques, stands dans l'espace public, etc.)

La possibilité est également laissée au public de faire part de ses remarques, questions ou contributions :

- **dans les registres** mis à disposition à la Mairie d'Évry-Courcouronnes et au siège de l'Agglomération Grand Paris Sud,

■ par mail ou par courrier :

- Mairie d'Évry-Courcouronnes – Hôtel de Ville – Place des Droits de l'Homme – 91000 Évry-Courcouronnes / Agglomération Grand Paris Sud – 500 place des Champs-Élysées – BP62 – 91054 Évry-Courcouronnes Cedex
- contact@revelonsnotrecentreville.fr

- **dans le questionnaire en ligne** accessible sur le site internet dédié au projet

À cela s'ajoutent les modalités d'information suivantes :

- mise à disposition à la Mairie d'Évry-Courcouronnes et au siège de l'Agglomération du présent **dossier d'information**, ainsi que sur les sites internet de la ville et de la communauté d'agglomération,
- **diffusion des actualités** sur le déroulé de la concertation par différents moyens : affichage, bulletin d'information, journaux municipaux et communautaires, réseaux sociaux

○ site internet dédié :

www.revelonsnotrecentreville.fr

